

COARAIEN N°1 RAMIN Le 05/11/2018
à 15h40' au COMMISSIONNEA EXPERTISE.

De part de: Mme Goody Mary, Caffoulens,
Commune de Bagnac-sur-Célé, Lot 46270

10 Septembre 2018

Bonjour M. Gouzy,

J'espère que vous allez bien.

Je voudrais savoir si vous avez déjà déposé le nouveau projet d'extension de la carrière chez la préfecture pour commencer le procès officiel? Si oui, quand est-ce que ça a été fait? Et quand sera le prochain pas? Merci beaucoup de m'informer sur ces points.

Je voulais aussi vous remercier d'avoir envoyé, le 3 octobre 2017, le document avec les modifications du projet qui ont été discutés à la réunion avec les riverains le 16 mars 2017. Je voulais vous répondre en détaille, comme il faut, et je n'ai pas pu terminer ma lettre jusqu'à maintenant dû a la mort de ma mere cette année.

Alors maintenant je vous écris avec quelques questions et observations à propos de la réunion, le document et le projet.

I. Sur le document provenant de la réunion du 16 mars 2017, que vous nous avez envoyé le 3 octobre 2017:

i) Liste des participants: Je ne suis pas nommée entre les personnes présentes, ce qui me surprend fortement. Je suis venue exprès d'Angleterre pour assister a la réunion. Et je suis maintenant la personne la plus affectée par vos traveaux et vos plans d'extension (donné que vous avez un accord avec Yannick Therondel pour exploiter ses terres). Je suis propriétaire d'une des trois maisons de Caffoulens depuis 30 ans (et je suis chez moi dans ce village depuis 50 ans). Je pense que ma presence aurait dû être notée.

ii) Manque de visibilité des maisons: Une autre chose que je ne comprends pas, c'est pourquoi les maisons de Caffoulens apparaissent sur les images du dossier comme des taches presque **pas visibles**? Ça donne l'impression qu'elles n'ont pas d'importance. La mienne est plus ou moins invisible. (Et sur la couverture du dossier elles sont complètement cachées par le titre!) Ça pourrait faire penser que vous cherchez à minimiser l'impacte de l'entreprise, car les maisons ne sont presque pas représentées! Si on connaît pas déjà le hameau, on ne les voit pas – il parait que il n'y a pas de maisons importantes affectées. Je trouve que ce n'est pas une présentation fidèle de la situation, et que ça devrait être amélioré substantivement dans le dossier vous présentez.

K

iii) Les modifications proposées après la réunion ne solutionnent pas les problèmes sévères des riverains. Je voudrais que ce soit très claire entre nous: les modifications dans les plans qui ont été fait suite à la réunion ne sont pas une amélioration significative pour nous; elles sont plutôt cosmétiques. Le fait que vous ayez modifié les plans que vous proposez, n'implique absolument pas que nous sommes maintenant d'accord avec votre projet. Ni que l'impacte sur le hameau nous soit acceptable. Je voudrais vous avertir que c'est loin d'être le cas.

Je veux que ce soit constaté que ce que vous proposez faire représente une destruction presque totale de l'hameau actuel, et de sa qualité de vie, alors je suis absolument en contre.

Il n'y a pas d' "accord avec les riverains". De plus, vous et moi avons parlé très peu, et je ne me considère pas "consultée" ni "prise en compte".

C'était un hameau qui fonctionnait parfaitement, avec une communauté active et créative, en part nourrie par le travail inspiré de Yannick Théron, et en part par la beauté naturelle qui nous entourait ici. Si ce nouveau projet passe, il ne restera que les bâtiments, sans rien autour. Presque plus d'espace partagé, en commun, où on vit et construit la communauté. Sur trois côtés, on sera sans les prés, sans les arbres, même sans la vue du paysage, à seulement cent mètres de la trou de la carrière et la route. Je ne pourrais pas y rester, je n'ai pas la force d'âme nécessaire d'être témoin à la destruction de mon hameau, et de passer le reste de ma vie au milieu d'une telle catastrophe. A part ça, les changements prévus m'empêcheront complètement d'utiliser ma maison comme j'avais prévu, et en plus de l'entretenir.

vi) Tout apart des gros problèmes quotidiens (de vivre avec le bruit, la poussière, et le fait déprimant de vivre au milieu d'une telle destruction), il y a quelques points spécifiques du dossier à mentionner:

– **Merlons:** La mise en place d'un merlon tout le long de la voie communale (page 2, point 2) détruit complètement le caractère du lieu. On passe d'avoir une vue extraordinaire du paysage du coin, à ne pas en avoir du tout.

Dans mon cas – moi pour y travailler, et les gens qui viennent a ma maison de vacances – on est là pour être dans un bel endroit naturel. Les merlons gâcheront tout ça. Es-ce que c'est réellement nécessaire d'avoir un merlon tout le long de la route? En-dessus de Caffoulens, où ça commence, il n'y a pas de maisons à protéger, et je ne vois pas que se soit efficace pour celles qui se trouvent un peu plus loin.

Le merlon de 15m en face des maisons, bien que ce soit réduit de hauteur, quitte aussi la vue et donne la sensation de vivre moitié enterré. C'est bien que vous essayez de protéger les maisons du bruit, mais je pense que le prix de vivre enfoncé coute trop cher.

– **La Voie Communale:** Je m'oppose complètement aux changements à la voie communale et de son élargissement. Le hameau sera entouré de trois côtés par la route (au lieu de sur un seul côté). En plus comme ce sera plus ample les voitures pourront rouler plus vite. La vitesse est déjà un problème important pour les habitants, et pose une risque grave d'accidents, surtout pour les enfants. Comme je suppose à tous les hameaux de la côte, le but devrait être ne pas faciliter la vitesse des voitures, mais de saufeguarder la vie des habitants.

– **RN 122:** Les travaux proposés laisseront le hameaux directement au dessus de la route nationale, avec l'augmentation de bruit, de pollution et de dénaturation permanent du lieu que ça implique. Avant 2010 on ne voyait ni écoutait la route. Elle sera une présence permanente après cette extension de la carrière, et ça sera difficile de se concentrer pour travailler, si on a besoin de tranquillité comme dans mon travail.

Avant tout:

Ca passe d'être un lieu tranquille et protégé dans la nature, à être un lieu de passage entouré d'une route et au dessus d'une autre, entouré en plus sur trois côtés (et à seulement cent metres) d'une carrière enorme et très active.

II. Sur notre conversation (conversation de Mme Goody et M Gouzy) du jour de la réunion, le 16 mars 2017:

Ce jour-là, j'ai parlé un petit peu avec vous de la position de mon bien dans tout ça. Vous m'avez dit que vous alliez parler avec vos supérieurs et revenir vers moi, sur une possible offre d'indemnisation. Cependant vous ne m'avez rien communiqué depuis ce jour, ce qui me surprend énormément. Je ne sais pas vraiment quoi en penser. Finalement, comme je n'ai reçu aucun mot de votre part, je dois penser que je compte peu dans vos plans. Je suis déçue – en tant que propriétaires d'une maison juste au bord de la carrière, sur laquelle vos travaux ont une impacte directe et enorme viv-a-vis qualité de vie, je pense que moi et ma famille nous meritons une communication active de votre part.

Je voudrais savoir, s'il vous plait, ce que vos supérieurs ont dit de mon cas, et s'il y a une proposition d'indemniser ma perte, qui est triple:

1. Je suis artiste. J'ai mon atelier en bas dans la maison. J'ai une nécessité urgente et croissante de l'utiliser professionnellement – je ne possède pas d'atelier en Angleterre, je dois louer un espace pour travailler.

Pendant que mon fils était petit, je devais être en Angleterre avec lui, mais maintenant qu'il est indépendant, je vais venir la moitié de l'année à Caffoulens pour travailler dans l'atelier.

Mais il faut la tranquillité pour faire ce genre de travail.

Quand les nouveaux projets de la carrière ont commencé en 2010, j'étais sur le point de renouveler l'atelier pour préparer une nouvelle phase professionnelle. Je venais de mettre tous les meubles, matériaux etc au milieu de la pièce pour faire le crépis des murs et d'autres travaux. Ce chantier est en arrêt depuis, car je ne peux pas investir l'argent nécessaire si la croissance de la carrière rend impossible travailler ici.

Alors ça fait maintenant 8 ans que je n'ai pas pu utiliser effectivement mon atelier. Et maintenant je risque de perdre cet espace professionnellement pendant les prochains 30 ans. Ce sera complètement impossible de travailler à mon métier à côté d'un chantier, avec le bruit de la carrière et de la route nationale.

J'ai maintenant 59 ans: il faut que je travaille à fond les dix ans qui viennent, qui sont sûrement les dix ans qui me restent à faire ce travail physiquement exigeant.

2. Création de Résidences d'écriture et de recherches. Notre maison de Caffoulens a toujours été un lieu de rencontres créatives, artistiques et intellectuelles. Mon père, Jack Goody, était anthropologue, professeur émérite de l'Université de Cambridge, Chevalier de la Reine Elizabeth II, Officier de l'Ordre des Palmes Académiques et Commandeur dans l'Ordre des Arts et des Lettres de la République Française, (entre autres distinctions), apprécié mondialement et renommé en France pour sa contribution à l'anthropologie, fils adoptive du Lot qu'il aimait passionnément depuis notre arrivée en 1966. Depuis sa mort en 2015, et maintenant celle de ma mère, Esther Goody, cet hiver – elle aussi anthropologue et professeur émérite de l'Université de Cambridge, qui avait écrit une bonne partie de son œuvre ici à Caffoulens – j'ai pensé comment memorialiser leur lien étroit avec cet endroit.

En partant de conversations avec les collègues et amis de mes parents, j'ai décidé d'établir un lieu pour résidences d'écriture de thèses

academiques et de recherches anthropologiques et artistiques. Se sera un lieu où les étudiants de doctorat peuvent venir passer d'un à trois mois pour poursuivre leurs recherches et écrire leur thèse. Je vise aussi organiser un séminaire résidentiel annuel.

Je travaille maintenant sur cette idée, et j'espère avoir la première résidence d'écriture de thèse en 2019. J'ai le soutien ferme et le conseil de plusieurs professeurs des Universités de Paris (Paris X Nanterre, Centre Nationale de la Recherche Scientifique, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) et de Lyon (Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information), entre autres académiques français; des Universités de Cambridge, d'Oxford et de Londres, et de divers pays y compris les Universités de Bologna, de Malte, de Barcelone et de Harvard, avec aussi l'Institut d'Anthropologie Sociale Max Plank de Halle, Allemagne.

Si ce nouveau projet des carrières passe, je ne pourrait plus faire mon propre projet à Caffoulens. Sans indemnisation je n'ai pas les moyens de trouver un autre endroit pour le monter.

3. Maintenir la maison.

Avant, il y avait beaucoup de famille et d'amis qui venaient passer du temps à notre maison de Caffoulens. Tout le monde m'aidait à maintenir la maison. Mais avec les changements du à la carrière, il y a moins de gens qui viennent, parce que ce n'est plus l'endroit tranquille et tellement beau que c'était. Alors, pour payer les taxes et factures de base (qui montent à 2000 euros par an) et les réparations, je devrais louer pendant les mois d'été. Le crépis extérieur est en état mauvais et il y a plusieurs choses importantes à faire: j'attends depuis 2010 à voir ce qui se passe mais ça devient urgente d'investir pour sauvegarder la structure de la maison. (Parfois je n'ai pas le choix et il faut investir également bien sûr; par exemple j'ai dû rénover complètement l'électricité, tout en sachant que ça peut être de l'argent perdu.)

Mais justement ce ne sera plus possible de louer avec les expansions proposés de la carrière. Déjà avec la perte d'arbres, la croissance de bruit et de poussière, ce n'est pas vraiment un endroit où on voudrait passer les vacances. Avec le nouveau plan, ce sera complètement et absolument impossible.

Alors les travaux de la carrière me privent de la possibilité de louer ma maison comme je veux, et de la possibilité de l'entretenir comme il faut.

4. Perte de qualité de vie. Vivre avec les travaux – le creusement du paysage et l'activité industrielle extractive – sera pénible, douloureux ou bien impossible. Ce sera la perte, au moins pendant trente ans, de tout

ce qui reste de la tranquillité, solitude et beauté naturelle qu'il y avait ici en abondance (et qui sont nécessaires pour mon travail). Il y aura une dégradation incroyable de qualité de vie vis-à-vis paysage et environnement naturelle, propreté de l'air, niveau de pollution de bruit, réduction de l'espace physique pour vivre, lumière bloquée par merlons, etc.

Voici mes problèmes,

III. Mes demandes.

Si votre projet se met en marche, je ne pourrais pas y rester pour faire les projets professionnels que j'ai en préparation. Les changements prévus m'empêcheront d'utiliser ma maison comme j'avais prévu. En plus ce sera impossible de la vendre, comme elle aura perdue toute valeur commerciale – ce qui rend tout investissement non viable financièrement, et tous dépenses d'entretien argent perdu.

On me devra de l'indemnisation, si le projet est accepté.

– pour perte de valeur de mon bien, perte de qualité de vie, perte de la possibilité de faire mon travail professionnel, et perte de revenu.

Au même temps, je ne peux pas simplement quitter le hameau et ne plus penser à son futur et celui de mes voisins – mes amis de toute la vie, qui sont plutôt ma famille.

Si le projet est accepté, on devra aussi de l'aide à la communauté, pour survivre dignement.

Comment résoudre cela?

Je ne sais pas très bien, mais mes points de départ sont les suivants:

- 1. Pouvoir continuer mes projets:** Je veux poursuivre mon travail et vivre tranquillement, avec une qualité de vie semblable, comme avant.
- 2. Que la maison soit conservée et utilisée de manière digne** d'une communauté et un hameau respectés et appréciés. Je n'accepte pas de voir ni la maison ni la communauté dégénérer davantage à cause de la carrière.
- 3. Que le hameau soit protégé et aidé.** Il existe un danger réel que le hameau soit complètement anéanti, s'ajoutant aux statistiques sur le dépeuplement de la campagne.

6

Donné que, dans ce cas le hameau était extrêmement vivant et productif avant 2010 et les projets d'extension de la carrière, et que en plus **ça pourrait très bien re-vivre si le present projet n'est pas mis en marche**, ça pourrait impliquer une publicité assez mauvaise.

La maison de Roger Bouissou que vous avez acheté il y a 25 ans, perdure inhabitée et elle n'est pas entretenue activement: elle va se dégrader si elle n'est pas habitée. L'herbe autour de la maison (et en face de la mienne) est presque toujours très longue, plus ou moins sauvage (si nous nous en occupons pas nous meme), ce qui détériore l'ambiance et la dignité du hameau. Evidement que ce n'est pas une priorité pour la carrière. Si on se plaint trop il y a la possibilité que vous decider la tirer par terre, ce qui ferait encore plus de mal au hameau. Alors comme communauté on est coincé. Je ne voudrais pas que cette situation s'empire à cause de ma maison, et je ne pense pas que la carrière soit la meilleure propriétaire de point de vue de la communauté.

Ce que je propose (si le projet est accepté):

1 Que les carrières me donnent la valeur de ma maison pour pouvoir acheter un lieu ailleurs où vivre éloigné de la disruption et avoir mon atelier.

2 Que les carrières trouvent un accord avec les voisins de Caffoulens (M. Therondel, Mme. Goody) sur le futur de la maison, de manière de bénéficier la communauté.

C'est difficile de savoir ce qui serait possible faire ou non dans le hameau pendant les trente ans de ce projet, et especialement pendant les premières 3-5 ans quand le perturbation et les nuisances seraient extrêmes.

Si le projet passe, Il faudra voir avec le passage du temps ce qui est possible ou non. Alors je demanderais à la carrière de prendre un **engagement de soutenir** et aider les voisins de Caffoulens financièrement avec les besoins et possibilités qui se présentent dans la situation ou ils se trouveront – pour adapter leur hameau, que ca puissent survivre, et le developper comme eux ils decident approprié. Peut-etre une fois les pires travaux plus près des maisons ont terminé, ça pourrait re-devenir un centre d'activités: ça dependera la sévérité des nuisances, qu'il faudra voir.

Je vous demanderais aussi un engagement de **ne pas tirer les maisons** ni leur dépendances, et au contraire de **maintenir**

activement, et à un niveau respectueux aux voisins, les bâtiments qui vous appartiennent déjà dans le hameau de Caffoulens.

Si vous procédez avec ce nouveau projet, vous compromettez l'existence de l'hameau, alors il faudra déclarer très clairement les soins significatifs que vous prendrez à son égard. Je suis désolée, mais parler de merlons n'est pas suffisant: on voudrait avoir une perspective positive, et ne pas seulement limiter les dommages.

3. Que les carrières s'engagent à considérer davantage les autres riverains proches. Ceux-ci ont besoin, s'il arrive à avoir une expansion si grande et de si longue durée, d'assurances substantielles et de soutien: par exemple, les mesures de poussière et de bruit doit être prises chez toutes les maisons les plus concernées, et plus souvent. La carrière devrait offrir les services d'un géomètre tous les trois ans pour suivre la condition des maisons proches.

Conclusion.

Si le nouveau projet passe ce sera impossible et insoutenable pour moi de rester chez moi à Caffoulens – financièrement, professionnellement et émotionnellement – et il vous faudra m'indemniser pour la valeur de ma maison pour me déplacer. Je ne pourrais pas poursuivre mon travail professionnel ni la vendre: l'avance de la carrière la rend sans valeur sur le marché.

Je sais que la carrière ne veut pas la maison, que vous ne l'utiliserez pas, vous n'en avez pas besoin. Je préférerais la laisser à la communauté: c'est à dire, la laisser pour l'usage des générations qui viennent après nous et après la fermeture de la carrière. Comme ça peut-être on évitera l'abandon du village et l'effondrement des maisons.

Mais si je tiens absolument à être indemnisée pour la perte de pouvoir être chez moi et de pouvoir poursuivre mes activités et mes plans professionnels chez moi à l'hameau de Caffoulens.

Si vous ne m'aidez pas à résoudre ce problème maintenant, vous vous exposez à d'autres revendications inévitables lorsque la situation devient de plus en plus intenable.

Je serai obligée de prendre des mesures juridiques et d'utiliser la publicité locale, nationale et internationale pour ma cause.

Je pense que c'est dans l'intérêt de votre entreprise d'avoir de bonnes relations avec la communauté des riverains, la faciliter une bonne qualité de vie, et de ne pas laisser un héritage de dévastation du

hameau. Alors j'attends avec inquiétude et impatience une réponse positive de votre part et de part de vos supérieures.

Merci d'avance, yours sincerely,

Mary Goody